

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Cosyga : " ZES de Nkok : pouvoir d'achat des travailleurs "

ENA
Libreville/Gabon

La thématique " Zone économique spéciale (ZES) de Nkok : pouvoir d'achat des travailleurs " développée par la Cosyga, le week-end dernier, aux fins de mieux instruire ses adhérents, revêtait une grande opportunité. D'autant que depuis quelques semaines, de nombreux débrayages affectent les sociétés qui travaillent sur ce site au point où le Premier ministre, Raymond Ndong Sima, s'y est rendu personnellement vendredi dernier pour désamorcer cette crise (lire notre édition d'hier).

En effet, de nombreux travailleurs y exerçant dénonçaient les traitements salariaux qui sont les leurs de la part de leurs employeurs.

Les participants au séminaire de formation sur le thème sus-indiqué ont donc été bien imprégnés du statut qui est celui d'une Zone économique spéciale qui n'est pas une exclusivité gabonaise. Bien au contraire. C'est un concept qui a connu une forte expansion en Chine qui a su s'appuyer sur les ZES pour opérer sa transformation économique. Les ZES ont permis au départ d'expérimenter des réformes économiques de marché et d'accumuler de l'expérience, avant de déployer le principe à plus grande échelle.

Aujourd'hui, un grand nombre de ZES servent à exploiter les atouts de l'environnement local. Elles recouvrent des zones d'envergure nationale (afin d'assurer un développement diversifié et profitant à tous), des zones de développement industriel high-tech, des zones de libre-échange et des zones franches d'exportation, et peuvent aussi avoir une portée régionale.

Cependant, a souligné le conférencier, Jean-De-Dieu Moussodou (économiste financier), les ZES bénéficient d'un statut d'extraterritorialité

qui fait qu'elles échappent aux réglementations des pays dans lesquelles elles sont implantées. Encore qu'à l'origine de ce concept, la philosophie de base inspirée de la Banque mondiale et de la Chine énonce clairement ceci : " Le soutien en Afrique participe d'une stratégie d'externalisation de ses productions et d'approvisionnement, en subventionnant l'implantation et les investissements étrangers d'industries chinoises dans les ZES de pays disposant de matières premières et d'une main-d'œuvre abondante et à faible coût. "

Il revient donc aux gouvernants d'échanger avec les dirigeants de la ZES-Nkok sur les aménagements à apporter à cette philosophie pour que l'ouvrier gabonais trouve rapidement son compte. Et c'est ce qu'a fait le chef du gouvernement en fin de semaine dernière avec les parties concernées.



L'expert économiste financier Jean De Dieu Moussodou (debout) lors de son exposé.

L'employé de Foberd Gabon sain et sauf !

SNN
Libreville/Gabon

La vidéo montrant un employé de Foberd Gabon victime d'un accident de travail, inconscient et transporté par des moyens de fortune – dans un Canter – a fait le tour des réseaux. Laissant perplexe plus d'un observateur sur les moyens mis en œuvre par le groupe industriel pour la prise en charge de ses travailleurs en cas d'accident. Mais que s'est-il réellement passé ?

Selon les explications d'un responsable de l'entreprise, il s'agit d'un employé dénommé Mara Ngagha Markus, âgé de 29 ans, victime, le 4 octobre 2023, d'un accident de travail alors qu'il chargeait des tubes carrés et des cornières dans un camion de livraison à Forberd Gabon Owendo. Lors du chargement, il aurait ressenti un violent claquement de dos suivi de fortes douleurs à la jambe droite avant de s'écrouler.

Pensant que leur collègue est tombé dans le coma, les autres employés commis à la tâche vont le transporter d'urgence à bord d'un Canter. L'un des magasiniers informe aussitôt le responsable des ressources humaines, Jules Mbanda. Arrivé sur les lieux, ce dernier, pris de panique, exige que l'employé accidenté soit immédiatement évacué vers le CHU d'Owendo. Mais arrivé sur place, ce dernier aurait repris connaissance. Toutefois le médecin qui l'a reçu a prescrit un examen radiologique réalisé au Centre interentreprises. Le diagnostic tombe : rien d'alarmant. Pour avoir le cœur net le toubib exige un scanner réalisé à la Polyclinique Chambrier. " Pas d'anomalie morphologique des corps vertébraux et des espaces intervertébraux. Pas de fracture osseuse ", conclut le rapport médical. Le patient est actuellement en convalescence. Qu'en est-il par contre des dispositions mises en place par



Le CHU d'Owendo a accueilli l'employé du Groupe Foberd victime d'un malaise.

l'opérateur économique en cas d'accident du travail ? Y a-t-il une cellule de prise en charge au sein des différentes filiales du groupe ? Contrairement à certaines affirmations, il existe bel et bien au sein des différentes filiales du groupe Foberd, une infirmerie pour les premiers soins et un médecin du travail. L'industriel s'est également doté d'un Comité de sécurité et de santé au travail (CSST) comme l'exigent les dispositions réglementaires en République gabonaise. Ce comité est composé, pour chaque société,

d'un président, de 3 représentants du personnel, d'une assistante QHSE et d'un médecin du travail. En avril dernier, les entreprises Sogamatec, Sofavin, Foberd Gabon, Sotrasgab et le complexe agroalimentaire du Gabon ont sollicité et reçu des formations appropriées dispensées par la Direction générale de la sécurité et de la santé au travail. Des formations qui ont permis, à ce jour, de mieux sensibiliser les employés sur les risques d'accidents professionnels mais, surtout, de mieux coordonner la prise en charge des accidentés.